



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### **Avril 2019 : le taux de chômage recule à nouveau**

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud diminue de 0,1 point et s'établit à 3,6 % à la fin du mois d'avril 2019. Comme les deux mois précédents, les chômeurs issus des professions de la construction enregistrent une nette baisse. Par rapport à janvier 2019, le taux de chômage est passé de 4,1 % à 3,6 %, soit un recul de 0,5 point.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud baisse à 14'108 en avril 2019, soit 646 personnes de moins qu'à la fin du mois de mars 2019 (-4,4 %). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> suit une tendance similaire en diminuant de 562 personnes pour se fixer à 23'583 (-2,3 %).

Au cours du mois d'avril 2019, les ORP vaudois ont inscrit 2748 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3317 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4762, en augmentation de 3,5 % par rapport à mars 2019 et de 71,9 % par rapport à avril 2018.

La diminution du nombre de personnes inscrites dans les ORP s'observe principalement parmi les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-130 chômeurs), les « autres métiers du bâtiment » (-169) ainsi que les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-115).

Sur le plan régional, les districts de Lavaux-Oron (2,7 %) et de Nyon (3,0 %) restent stables, tandis que tous les autres districts voient baisser leur taux de chômage. Le district de l'Ouest lausannois (4,2 %) bénéficie du plus net repli et perd 0,3 point par rapport au mois précédent.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2880, en baisse de 9 personnes en un mois (-0,3 %) et de 217 personnes en une année (-7.0 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,1 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 66 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch)